

# Association Faune Flore de l'Orne

Association type loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 21 Octobre 1980 - Agréée au titre de la Protection de la Nature, art. 49 loi du 10 Juillet 1976 - Agréée au titre de l'Urbanisme, art. L. 180-1 du Code de l'Urbanisme - Agréée au titre de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, n° 61-115.



L'AFFO a pour but :

- l'étude de la Faune, de la Flore, de la Géologie, des milieux naturels de l'Orne ;
- la sauvegarde et la protection des sites naturels et géologiques de l'Orne qui présentent un intérêt scientifique, ainsi que la faune et la flore qui s'y trouvent ;
- de veiller à la prise en compte de l'environnement, des richesses naturelles et des équilibres écologiques dans le cadre de tout projet d'aménagement dans le département de l'Orne ;
- de promouvoir, favoriser, soutenir l'éducation populaire, l'initiation en matière d'environnement et de découverte de la nature.

COFONDATEUR du G.R.A.P.E Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement en Basse-Normandie

**AFFO**

Revue de l'Association Faune et Flore de l'Orne  
Numero annuel 1989

# L'EMOUCHET

12



## VIE SAUVAGE AU BORD DES ROUTES

## SOMMAIRE

- P. 5      Présentation
- P. 7      L'Orne au bord de la route
- P. 13     L'influence des techniques d'entretien  
des dépendances vertes sur la faune et  
la flore
- P. 23     Aspect des quatre saisons d'un talus
- P. 31     Une expérience de gestion extensive  
dans le Parc Régional des Vosges
- P. 33     Le hérisson sortira à partir de 18 h.
- P. 39     Massacre à la voiture
- P. 41     Au long de la haie.

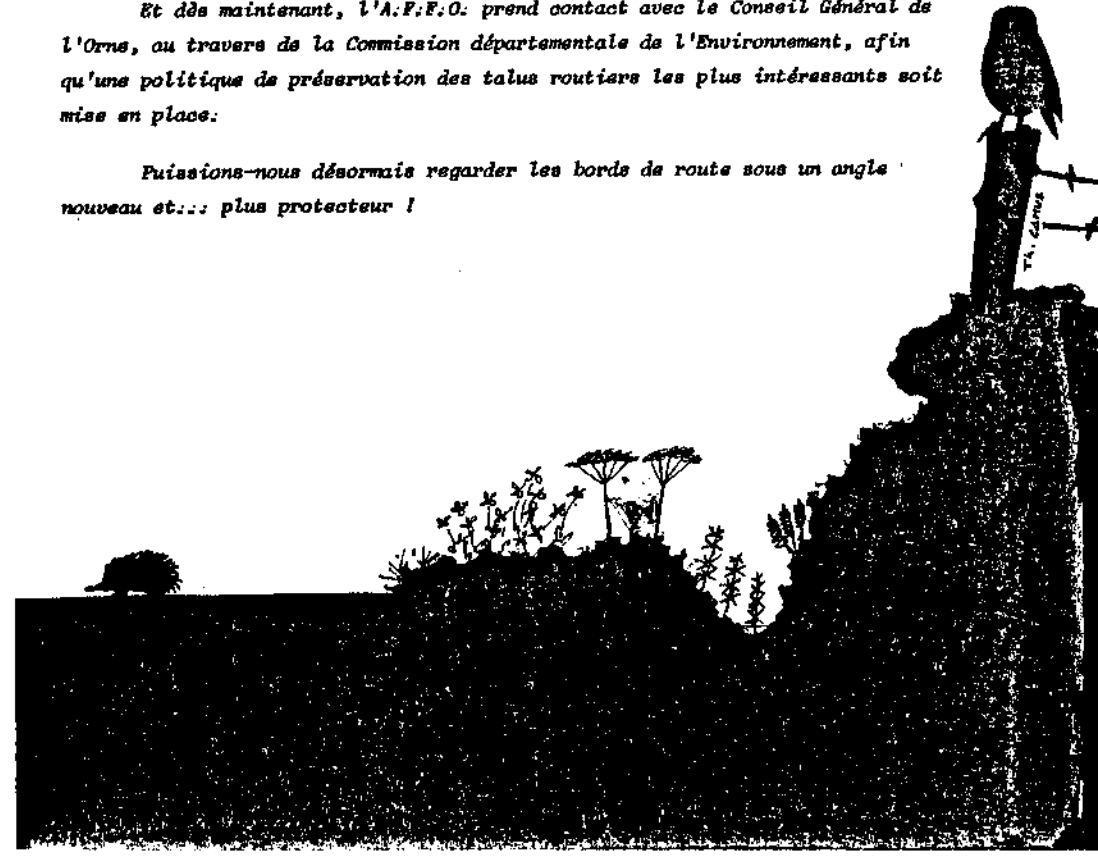
Bermes, talus et fossés ne semblent être destinés qu'à border les routes et favoriser l'écoulement des eaux de pluie. D'ailleurs nous-mêmes, automobilistes pressés, y voyons-nous autre chose qu'un monotone ruban verdoyant ? Certes, si par mésaventure nous égarons un hérisson, nous prenons bien conscience que nous ne sommes pas les seuls à emprunter nationales et départementales, mais nos réflexions ne vont pas plus loin.

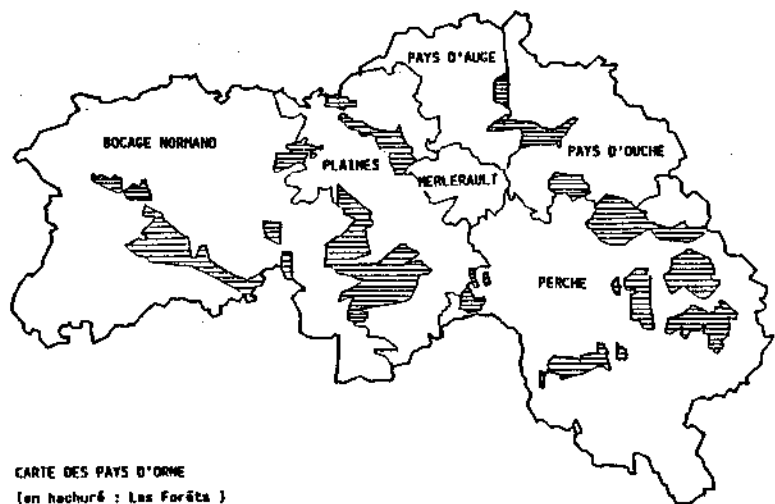
Et pourtant, les bords de route méritent plus d'attention. Au-delà de leurs aspects techniques ( visibilité, stationnement, ... ) et esthétiques, ils constituent des lieux de vie sauvage beaucoup plus riches qu'il n'y paraît de prime abord. Et dans un grand nombre de régions, ils sont bien souvent le dernier refuge d'une faune et d'une flore sans cesse combattus par une certaine agriculture.

Cette année, le Groupement Régional des Associations de Protection de la Nature de Basse-Normandie, et son association-membre L'A.F.F.O. ont retenu comme thème-nature : LES BORDS DE ROUTE. Le présent dossier veut apporter sa contribution à une meilleure prise en compte de ce milieu.

Et dès maintenant, L'A.F.F.O. prend contact avec le Conseil Général de l'Orne, au travers de la Commission départementale de l'Environnement, afin qu'une politique de préservation des talus routiers les plus intéressants soit mise en place.

Puissions-nous désormais regarder les bords de route sous un angle nouveau et... plus protecteur !





CARTE DES PAYS D'ORNE  
(en hachuré : Les Forêts)

L'ORNE  
AU BORD DE LA ROUTE

Evelyne MOINET

UN PATRIMOINE A DECOUVRIR

Dans l'Orne, les accotements, les fossés, les talus, et autres excédents enherbés ou boisés représentent une surface qui peut être estimée à 4 500 hectares. Cette superficie est considérable puisque, pour comparaison, la forêt de Bellême occupe environ 3 000 hectares. En outre, l'inventaire de la flore de l'Orne montre que la quasi-totalité des plantes sauvages, soit à peu près 400 espèces, peut être rencontrée sur ces chemins. C'est que les abords des voies routières abritent souvent une diversité de milieux naturels où l'on peut rencontrer des espèces de forêt, de prairie ou de friche. Ceci s'explique par la diversité des milieux traversés ( forêt, prairie, fourrés, champs... ) mais aussi par le fait que le mode de construction de ces voies crée une grande variété de conditions écologiques : sur la pente des talus, c'est la sécheresse et la lumière qui dominent, alors que les parois des fossés sont humides et ombragées.

De l'Ouest à l'Est

En parcourant l'Orne, il nous est possible de constater que les talus et fossés se suivent sans se ressembler. L'originalité de certains est liée en grande partie au substrat géologique, comme

c'est le cas à Mesnil-Glaise, dans le Bocage, où les falaises de grès rouge qui longent la route et la rivière Orne abritent quelques espèces caractéristiques que sont la Linnaire rampante (*Linaria repens*), le Géranium luisant (*Geranium lucidum*) dont on comprend le qualificatif dès que l'on observe ses feuilles un peu grasses, ou encore l'Ombilic de Vénus (*Umbilicus pendulinus*) qui lui aussi aime les endroits rocheux ou les vieux murs.

Restons encore dans le Bocage et examinons cette fois les bords de route de la lande de Terte-Bizet, à Lonlay-l'Abbaye. Le site est moins spectaculaire qu'à Mesnil-Glaise, mais sa richesse biologique est exceptionnelle puisque cette lande possède un intérêt régional, voire national. Pour notre propos également, le site est remarquable : en des endroits très localisés, les fossés abritent des zones tourbeuses de surface très réduite mais accueillant néanmoins des plantes rares dans l'Orne. Sans être exhaussif, citons la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), la Wahlenberge (*Wahlenbergia herderacea*), l'Ossifrage brise-os (*Narthecium ossifragum*) ou le Mouron rose (*Anagallis tenella*). Deux plantes "carnivores" (plus exactement insectivores) y poussent également : la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitânica*) et la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) qui figure sur la liste 2 des espèces protégées officiellement en France.

Dirigeons-nous maintenant vers le Centre du département, dans les plaines, où nombre de talus offrent un refuge à plusieurs espèces d'orchidées (Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Ophrys bourdon (*Ophrys sphegodes*), etc.). Il est d'ailleurs significatif que 28 des 32 espèces d'Orchidées ornaïses soient présentes sur les emprises routières.

Dans ces plaines du centre ornaïses, poussaient autrefois et en grande abondance une végétation caractéristique des milieux calcaires (Anémone pulsatille, Globulaire, ...). Depuis l'essor de l'agriculture intensive, ces espèces calcicoles survivent en occupant ces lieux relativement préservés que sont les talus routiers. Par leur superficie et leur densité, ces talus constituent, en substitution des milieux auparavant favorables, un vaste réseau qui permet la propagation des espèces tant animales que végétales. Cette possibilité de communication des espèces le long des bandes de talus est l'élément remarquable de cette région en ce qui concerne notre propos, et n'existe pas de façon aussi frappante dans le reste du département.

C'est d'ailleurs un de ces talus qui accueille l'unique station jusqu'à présent connue pour la Basse-Normandie d'une plante parasite des racines de Gaillet, l'Orbanche giroflée (*Orobancha caryophyllacea*).

Si nous continuons notre promenade dans le Perche, vers le Sud-Est, nous pourrions encore observer une végétation affectant les milieux calcaires (cf. l'article "Aspects des quatre saisons d'un talus").

Repartons vers le Nord-Est, dans le Pays d'Auge, où des talus sourceux abritent, en plus du cortège floral propre à ce type de milieu humide, de belles populations de Prêle géante (*Equisetum telmateia*) et de Cirse Jaune (*Cirsium oleraceum*) qui pousse fréquemment dans ces secteurs mais demeure peu commun ailleurs en Basse-Normandie. Les fougères aussi

Achevons notre promenade à travers l'Orne dans la Forêt d'Ecouvoues dont les fossés valent s'épanouir un grand nombre d'espèces de fougères. On peut même y trouver la plus spectaculaire de nos régions, l'Osmonde royale (*Osmonda regalis*) mais aussi de nombreuses Prêles.

Cet aperçu de la flore des fossés et talus selon les régions ornaïses est bien évidemment fort incomplet. Retenons simplement que, contrairement aux apparences, ils sont loin d'être uniformes et insignifiants.

Nous nous sommes jusqu'à présent occupés de ce qui poussait sur le sol, mais qu'en est-il dessous ? En effet, les routes franchissent parfois ruisseaux et rivières, et il n'est pas inutile de prendre le temps (et la peine, car l'accès est souvent malaisé) d'explorer les ponts qui les soutiennent, car le support minéral de ces ouvrages d'art et leur exposition favorisent certaines fougères, telles les Polypodes (*Polypodium* sp.), le Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) aux belles touffes de frondes élançées ou, plus discrètes, le Capillaire noir (*Asplenium adiantum-nigrum*) ou encore le faux Capillaire (*Asplenium trichomanes*).

#### Voyageuses ou fugitives

Mais la route, destinée au déplacement des individus, favorise aussi, à son insu, le "déplacement" de certaines plantes, c'est-à-dire leur dissémination.

Ce phénomène se comprend par la multitude de graines émises par les espèces qui profiteront du moindre courant d'air provoqué par le passage des véhicules pour se déposer plus loin et germer, si les conditions le permettent. Dans l'Orne cette "stratégie" a été "adoptée" par la Tanaisie (*Tanacetum vulgare*) et de la Renouée du Japon (*Polygonum cuspidatum*) par exemple, qui sont localisées principalement en bordure des voies de communication. Certaines espèces sont apparues récemment dans nos régions, du XVIIe au XIXe siècle en ce qui concerne le Méliot blanc (*Melilotus alba*), les Onagres (*Oenothera* sp.) et la Matricaire discoïde (*Matricaria discoidea*) qui vient d'Amérique du Nord. Mais d'autres étaient tout simplement inconnues au début du siècle, puisque les flores de l'époque ne les mentionnent pas. C'est le cas du Galinsoga, qui vient d'Amérique du Sud.

Pour d'autres raisons, les accotements se voient parfois couverts en grande abondance des Coquelicots, Bleuets, Légousies, ... le temps des travaux routiers (déviation, lotissements, etc.). Cette fois-ci, ce sont les réserves des graines en latence dans le sol qui permettent ces soudaines mais brèves floraisons, à la faveur de l'abandon de l'usage des herbicides et des travaux qui remanient le sol. Malheureusement, le pouvoir de germination de ces graines n'est pas illimité, et l'usage intensif et permanent des herbicides tend à plus ou moins long terme à faire disparaître ces espèces.

De ce périple à hauteur de bitume à travers le département de l'Orne, il ressort que la variété de la végétation des fossés et talus routiers est à mettre en relation avec la variété de leurs conditions écologiques. Et si l'orientation, la pente, l'hygrométrie et la nature géologique du substrat sont les facteurs déterminants de cette richesse, il ne faut pas oublier que dans certains cas, comme à la lande du Terte-Bizet, c'est la nature de la parcelle contigue qui influence cette végétation.

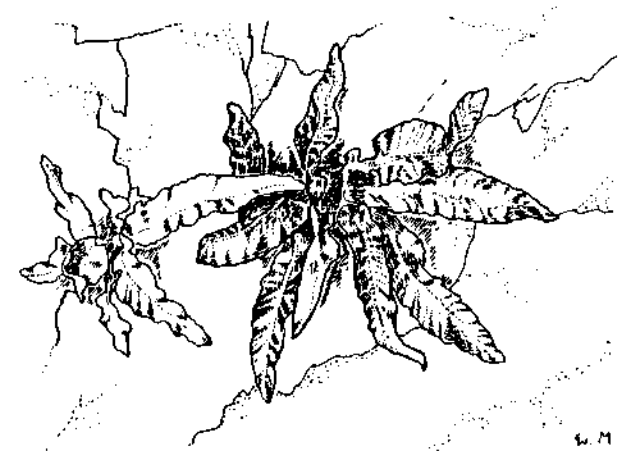
Par leur étendue, leur variété et leur richesse, les abords routiers de l'Orne constituent donc un ensemble de grande valeur digne d'une considération outre que celle nécessitée par son simple entretien, d'autant que les menaces et atteintes envers ce patrimoine naturel sont réelles. Ces laissés pour compte d'une nature déjà bien malmenée constituent des sites biologiques dont certains pourraient faire l'objet de mesures de protection par arrêté de biotope\*.

L'A.F.F.O. se préoccupe déjà de certains sites, mais beaucoup reste à faire.

\* arrêté de biotope : mesures de protection définies par le Préfet et qui portent sur un milieu naturel abritant une ou plusieurs espèces protégées.

#### Bibliographie :

- . M. BOURNERIAS Guide des groupements végétaux de la région parisienne.
- . La vie secrète de la nature en France N° 77 ED. ATLAS.
- . Inventaire des Znieff de Basse-Normandie - 1984-85 D.R.A.E.



*Sous les ponts, le scolopendre peut trouver un milieu propice à son développement.*



*Spectacle que nous pouvons observer sur les bords de route préservés : Grand Porte-queue ( *Papilio machaon* ) sur Fenouil commun ( *Foeniculum vulgare* ) :*

L'INFLUENCE DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN  
DES DEPENDANCES VERTES SUR  
LA FAUNE ET LA FLORE

G. DESIRE - COTE DE L'OUEST

*Cet exposé s'inspire très largement des travaux menés par Le Conservatoire des Sites Alaaciens et de la synthèse bibliographique confiée par Le Service de La Recherche des Etudes et du Traitement de l'Information sur l'Environnement ( Ministère de l'Environnement ) à trois bureaux d'étude ( ECOLOR, GERE, AERU ) :*

Jusqu'à présent la route était synonyme de pollutions, de nuisances. Les bordures proches de la chaussée sont largement touchées par la pollution automobile et de nombreux animaux de toutes tailles se font tuer journalièrement sur les routes depuis les insectes ( peu connus ) jusqu'aux grands mammifères.

L'emprise de la route ne se réduit pas à la seule chaussée et à ses accotements. Elle inclut fréquemment des surfaces diverses :

- talus - remblais - déblais,
- sur largeurs destinées à l'entretien des clôtures et des fossés,
- échangeurs,
- aires de services, de repos,
- plateformes provisoires en attente de la réalisation d'une deuxième chaussée.

## I - DE GRANDES SURFACES

L'ensemble de ces dépendances routières couvre des superficies importantes.

- En Grande Bretagne, les réserves naturelles nationales couvrent une surface beaucoup plus faible que l'ensemble des dépendances routières.

- En Suisse, la surface des emprises routières est triple de celles des réserves naturelles du pays.

- En France, les dépendances représenteraient plus de 2890 km<sup>2</sup> pour les autoroutes, les routes nationales et départementales et 4500 km<sup>2</sup> si l'on inclut les accotements des voiries communales et des chemins ruraux.

### A titre de comparaison

Les zones centrales des 6 parcs nationaux français totalisent 3450 km<sup>2</sup> ( 12480 km<sup>2</sup> avec zones périphériques ).

On comprend alors que les abords routiers constituent un formidable potentiel d'espace naturel.

## II - LES FONCTIONS BIOLOGIQUES DES SURFACES VERTES

Jusqu'à la 2ème moitié du 20ème siècle, les accotements étaient utilisés comme prés de pâture par les agriculteurs. Certains paysans venaient y faire paître chèvres et moutons. Les bermes étaient fauchées tous les ans vers la fin juin et cette fauche était utilisée comme fourrage.

L'évacuation continue du foin sur ces accotements et le manque d'engrais provoquèrent un appauvrissement du sol avec pour corollaire une diversification de la flore herbacée. Le manque d'éléments nutritifs et les conditions hydriques défavorables, faisaient que le rendement était peu optimal, mais puisque l'exploitation de ces terrains était gratuite, ceci n'avait aucune importance.

L'industrialisation de l'agriculture et la contamination des des abords routiers par les métaux lourds, font que l'exploitation de ces milieux a progressivement été abandonnée.

Les conséquences de l'évolution du paysage agricole se sont révélées assez fortes.

La nécessité de rendements de plus en plus élevés, la recherche de débouchés nouveaux pour certaines industries ainsi que les fluctuations des prix agricoles et l'exode rural, ont poussé l'agriculture à tirer le meilleur parti possible de ses terres.

L'adoption de ces techniques vers les nouveaux systèmes de production se traduit par une modification de la structure du territoire et la suppression des rares îlots "naturels" dès lors qu'ils étaient jugés "inutiles". Parallèlement, on assiste à une utilisation de plus en plus massive de produits phytosanitaires, dans le but d'éliminer des ravageurs de cultures ou les plantes indésirables.

Tout ceci a eu des effets désastreux sur les vies végétales et animales ( et même parfois néfastes pour l'agriculture ).

Rejetées à la périphérie des terres cultivées, de nombreuses espèces trouvent alors dans les dépendances routières un espace "refuge".

## III - LA VALEUR ECOLOGIQUE DES ACCOTEMENTS ROUTIERS

D'après la situation décrite précédemment :

Les accotements routiers constituent des espaces où peut se développer une végétation riche, qui accroît la valeur esthétique et biologique du paysage.

Si on les entretient correctement, ces banquettes, talus, accotements, par leur étendue et par leur dispersion dans toutes les régions ont pour fonctions essentielles :

- Filtrer et fixer diverses particules en provenance de la route ( plomb, sels... ) et éviter leur dispersion ( les fossés enherbés contribuant à l'épuration des eaux de ruissellement ).

- Participer à l'embellissement du paysage.

- Constituer des réserves utiles pour les recherches botaniques, pour la conservation de plantes médicinales, pour la préservation du patrimoine génétique ( en général ).

- Relier entre eux les îlots "naturels" et servir de voies de propagation pour plantes et animaux, en particulier du fait de la suppression des talus et des haies dans les campagnes.



#### IV - LES RICHESSES BIOLOGIQUES DES BORDS DE ROUTES

Les surfaces vertes en bordure des voies de communication sont de nature très différentes mais les communautés végétales et animales qu'elles abritent ont parfois disparu des terrains environnants.

Ce sont des zones frontalières entre deux milieux, qui sont susceptibles de contenir une grande diversité en espèces.

##### - 1. la flore

Les exemples de la richesse biologique des bords de route sont nombreux tant à l'étranger qu'en France.

En Hollande, 35% de toutes les espèces recensées sur le territoire vivent au bord des routes.

En Grande Bretagne, de nombreuses espèces de phanérogames\* considérées comme très rares sont présentes en bords de route.

Certaines des stations ( 35 sur 257 ) de bord de route jouissent d'un statut de protection nationale, mais la plupart d'entre elles sont protégées par des accords spontanés entre les gestionnaires de la route et les services de protection de la nature.

En suisse plus de 20 espèces protégées poussent sur les talus routiers du Jura et des plateaux.

Tous les bords de route ne présentent pas le même intérêt botanique.

- Le long des routes anciennes la végétation a eu le temps de se diversifier.

- L'intérêt floristique des bermes récentes n'apparaît pas immédiatement, mais les emprises des routes nouvelles ou des autoroutes sont très larges. La flore spontanée y est souvent banale pour l'instant mais ceci ne signifie pas que ces espèces n'ont aucun intérêt.

Ils sont sources de nourriture, abris et aires de reproduction pour de nombreux animaux.

Vu les difficultés d'installation d'une végétation naturelle diversifiée et équilibrée, il est d'autant plus primordial de prendre une série de mesures d'ordre technique aptes à assurer la gestion choisie et ceci dès la conception de la route.

\* Les phanérogames sont les espèces végétales se reproduisant par des fleurs et des graines - ex : les Orchidées.

Les bords de route abritent, dans certaines régions d'agriculture intensive, les derniers vestiges de végétation naturelle du type "prairie" et ceci en raison du fauchage qui y est réalisé depuis toujours.

L'absence total d'entretien, qui conduirait à terme à un stade forestier, pourrait être aussi nuisible que des fauches intensifiées.

##### - 2. la faune

Les dépendances routières sont une zone d'accueil parfois exceptionnelle pour la faune.

En Grande Bretagne sont présentes sur les bords de routes :

- 6 espèces de reptiles sur 6 existant dans le pays
- 25 espèces de papillons sur 60
- 8 espèces de bourdons sur 17
- 20 espèces de mammifères sur 50

En France, on peut penser que les chiffres sont du même ordre de grandeur.

Quelques exemples :

Les plantes cultivées fleurissent du printemps au début de l'été. Or, les insectes qui butinent ont besoin de fleurs jusqu'à l'automne et dépendent ainsi des plantes sauvages, dont ils assurent la reproduction.

Les dépendances vertes assurent la survie de nombreux papillons, 25 espèces de chenilles fréquentent les orties, 41 espèces de chenilles fréquentent les pissenlits, 100 espèces d'insectes fréquentent le chardon, dont c'est la nourriture de base.

Des comptages réalisés sur la R.N 165 Loire Atlantique ont montré qu'un accotement traité chimiquement et à l'environnement peu diversifié contient une diversité d'insectes moindre que ceux situés le long d'une petite route à faible circulation et simplement fauché.

Les reptiles et batraciens fréquentent les uns, les talus ensoleillés et broussailleux ( lézards - vipères ), les autres, les fossés et les bassins d'orages ( crapauds - salamandres ).

Les oiseaux insectivores et granivores trouvent sur les accotements une nourriture abondante et variée et certains peuvent même y nicher : bergeronnette grise, alouette des champs, de même que rouge-gorge, pinson, chardonneret...

Quant aux rapaces ( buse - faucon crécerelle ), les abords dégagés leur permettent de repérer facilement les proies.

En général la route ne permet pas aux oiseaux de satisfaire tous leurs besoins vitaux mais constitue un espace "refuge".

Les mammifères les plus fréquents sont le campagnol des champs et le mulot sylvestre, mais de la musaraigne au putois, à la fouline et au blaireau, beaucoup de mammifères sont familiers des bords de route.

## V - LES CONSEQUENCES DE QUELQUES TACHES D'ENTRETIEN

### - 1. Le fauchage

L'époque à laquelle s'effectue la fauche influence profondément la composition floristique des dépendances vertes.

Une fauche précoce empêche la floraison et la fructification des espèces printanières et supprime le couvert de nombreux oiseaux nichant au sol à cette époque.

Une fauche d'été ( Juin à début juillet ) épargne les plantes ayant fleuri au printemps mais ne permet pas à celles qui ont une floraison estivale d'achever leur cycle végétatif et supprime la nourriture de nombreuses espèces animales.

Ainsi, si un régime de fauche trop précoce ou trop fréquent est pratiqué pendant plusieurs années consécutives, toutes les espèces qui dépendent de la dispersion des graines pour leur reproduction vont disparaître, au profit d'espèces peu sensibles au fauchage.

L'abandon de l'herbe fauchée représente un apport régulier de fertilisants puisque la teneur en azote de l'herbe est maximale dans la phase de croissance végétative et au début de la reproduction.

De ce fait, l'herbe des accotements croît plus rapidement et plus abondamment, d'où la nécessité d'intervenir plus fréquemment.

L'herbe fauchée ou broyée pendant la période de croissance ( mai-juin ) se répand souvent en amas, provoquant l'asphyxie des végétaux qu'elle recouvre et ouvrant ainsi des placettes de germination pour des plantes colonisatrices ou nitrophiles ( orties et chardons ), d'où un emploi accru d'herbicides.

### - 2. Utilisation d'herbicides et limiteurs de croissance

L'emploi répété de limiteur de croissance conduit en général à une densification des enherbements au bout de plusieurs années, à un point tel que, dans certaines situations, cela peut perturber l'écoulement normal des eaux de ruissellement.

Par ailleurs, l'inocuité des limiteurs de croissance sur la faune n'est pas prouvée. Les répercussions écologiques indirectes méconnues sont d'autant plus inquiétantes que la période d'application du traitement coïncide avec la nidification et le nourrissage de nombreux oiseaux et mammifères.

La période d'application du limiteur est peu extensible alors que le fauchage peut être retardé si l'on veut respecter le cycle biologique de la faune.

Mais surtout, en utilisant des agents chimiques on intervient sur la concurrence naturelle qui existe entre les espèces et en général on assiste au développement d'espèces peu variées à multiplication végétative.

Enfin, les limiteurs qui n'agissent que sur les graminées sont le plus souvent associés à un désherbant sélectif dans le but de supprimer les dicotylédones. ( ex : les orchidées ). La place laissée libre par la mort de ces plantes va être colonisée principalement par des graminées ( à rhizome par exemple ).

L'utilisation systématique de désherbant, outre des effets méconnus sur les écosystèmes ( en particulier lors de la combinaison de plusieurs matières actives ), occasionne la destruction de certaines espèces végétales alors qu'il n'était souhaitable ni nécessaire de le faire.

Avec la disparition de ces espèces, c'est le premier maillon de la chaîne alimentaire qui est endommagé .

De nombreux insectes dépendent étroitement de certains végétaux si bien que la disparition de plantes entraînent celles des insectes qui leurs sont associés.

## CONCLUSION

La mortalité routière constitue un prélèvement impressionnant sur la faune riveraine.

Il est raisonnable de se demander s'il est bon de favoriser la diversification végétale qui, elle même, conditionnera l'installation de nombreux animaux. Certes, les bords de route comportent des inconvénients mais en contrepartie, ils représentent des "espaces-refuges" indispensables dans le paysage rural.

Par ailleurs, la mortalité accidentelle resterait en deçà des capacités de reproduction des espèces concernées ( hérisson... ).

Les bords de routes sont donc globalement des milieux susceptibles d'être exploités par la vie sauvage, avec un moindre intérêt de la bordure immédiate de la chaussée en raison de la pollution et des turbulences

et un plus grand intérêt des remblais en raison de leur isolement relatif par rapport à la route.

Cet intérêt dépend bien entendu de la gestion qui y est réalisée.

Ce n'est qu'à partir du moment où les accotements ne seront plus considérés comme des pelouses, comme des parcs urbains, mais bien comme des prairies naturelles, que la faune et la flore pourront s'y développer sensiblement.

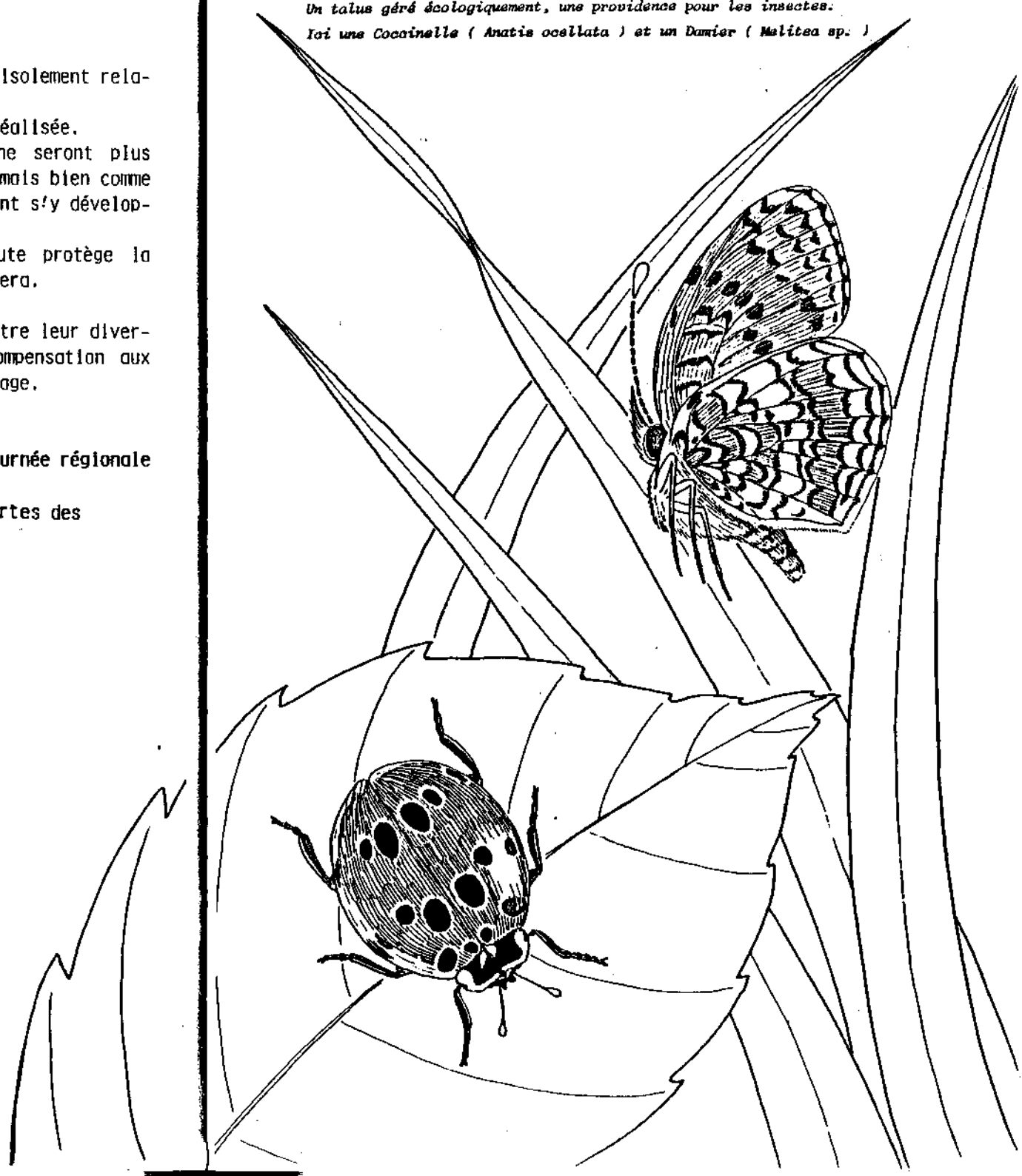
Cependant, il ne faut pas laisser penser que la route protège la nature et que plus il y aura de routes, mieux on se portera.

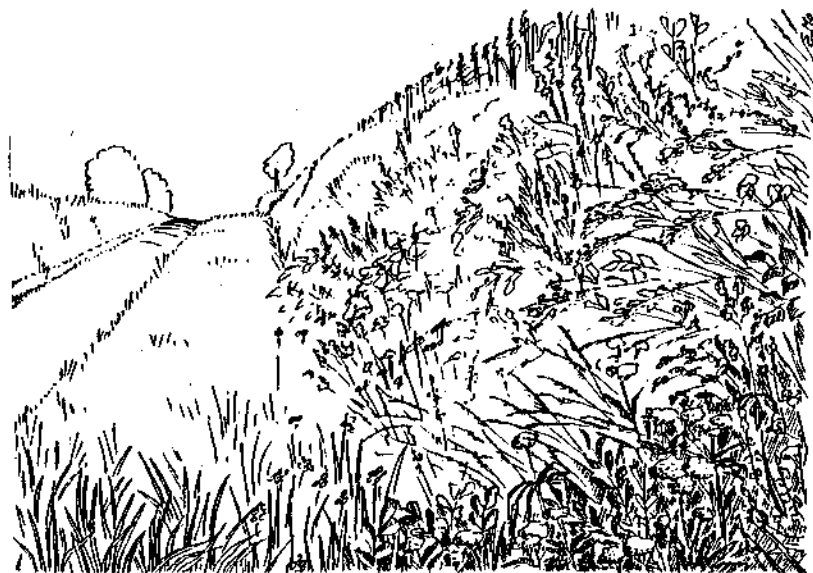
Une gestion différente des abords routiers, apte à accroître leur diversité, ne doit être considérée que comme une simple compensation aux dommages causés du fait de sa seule présence dans le paysage.

Extrait du compte-rendu de la Journée régionale  
du 2/02/89 NANTES  
Gestion extensive des dépendances vertes des  
abords routiers

Un talus géré écologiquement, une providence pour les insectes.

Ici une Coccinelle ( *Anatis ocellata* ) et un Damier ( *Melitea* sp. )





*Le talus Sud, au mois d'août*

**ASPECTS  
DES QUATRE SAISONS D'UN TALUS**

**Evelyne MOINET**

**Avec la collaboration  
de G. HUNAUT**

A passer tous les jours en voiture sur cette route qui mène à Mamers, petite ville sarthoise en limite de l'Orne, et à voir aussi au gré des semaines fossés et talus jalonnant mon parcours offrir une grande variété d'aspects et de couleurs, l'envie me prit de suivre d'un peu plus près l'évolution de leur végétation au cours d'une année. Cela pouvait être l'occasion pour m'essayer à la détermination d'espèces communes, de connaître approximativement le nombre des plantes fréquentant un site donné, ainsi que la succession de leur floraison dans le temps. Je choisis pour ce faire deux grands talus abrupts se faisant face de chaque côté du chemin départemental 955 sur la commune de Suré, l'un exposé plein Sud, l'autre plein Nord, chacun bordé d'un fossé humide et d'une berme. Armée d'une flore de détermination et d'un carnet, j'attends patiemment le début de l'année civile pour commencer mes observations.

**EN RASE MOTTE**

Cette année-là, l'hiver était rigoureux. Une neige peu épaisse mais persistante couvrait bermes et talus. Ma première visite fut donc brève ! Il fallut attendre fin janvier pour qu'une herbe "brûlée" par la neige apparaisse après la fonte.

Mais ce ne fut que fin mars que la première Violette épanouit sa rosette de feuilles et sa corolle bleue sur le TS (1). Peu après, début avril, la Primevère officinale vint lui tenir compagnie, tandis que sur le TN, la lumineuse Ficaire fausse-renoncule fleurit à son tour.

Ce ne fut que début mai que les talus accueillirent l'explosion végétale du printemps. Cette fois, je pus reconnaître pas moins de 17 espèces, ( en laissant toutefois soigneusement de côté les Graminées et les Umbellifères, dont la détermination rebute plus d'un néophyte ! ) telles la Grande Consoude, la Véronique à feuilles de chêne, la Sauge, et trois espèces d'Orchidées : l'Orchis pourpre, l'Ophrys araignée ou encore le Listère à feuilles ovales. Cette dernière espèce ne poussait que sur le TN, car elle supporte mal les trop fortes expositions.

La visite suivante n'eût lieu qu'au début du mois de juin la berme venait d'être fauchée par les Services de l'Équipement. Heureusement, les talus avaient été épargnés et proposaient un cortège floral nettement différent du mois précédent : parmi quelques pousses d'Aubépine et de Cytise ( que les machines de fauchage ne laisseront jamais aller à maturité arbustive ), s'épanouissaient les fleurs jaunes du Lotier corniculé et du Genêt des Teinturiers. La Marguerite s'était également installée, ainsi que le Muscari à toupet et la Polygale du calcaire. Au sol, rampaient le Liseron aux délicates corolles en entonnoir, et le Tamier aux feuilles luisantes dont on dit qu'il a vertu de soigner les hématomes, d'où son nom d'Herbe aux femmes battues ! Au total, je déterminai, non sans mal, 22 espèces.

Je ne pus malheureusement rendre visite à "mes" talus en juillet et lorsque j'y retournais début août, soit plus de deux mois après mes dernières observations, un autre spectacle se présentait : jusqu'alors monochromes car recouverts par une espèce abondante ( rose des Orchis pourpres, bleu des Sauges ), ils étaient cette fois envahis par une profusion de touffes ébouriffées de Mélilot, de hauts bouquets d'Eupatoire chauvrine surgie du fossé, de colonies de têtes fleuries de la Marjolaine. La Cucubale, aux baies noires si dangereuses, exposait ses discrètes clochettes verdâtres à veinules violettes. Les talus semblaient saupoudrés de fines poussières aux innombrables nuances de jaune, de rose, de vert... Dans la fraîcheur du fossé longeant le TS, la Menthe ajoutait son parfum à ce jardin sauvage où la Clématite aux fleurs étolées couleur crème s'étalait tout à son aise.

(1) TS : talus exposé Sud  
TN : talus exposé Nord

Sous la chaleur fut-elle modérée de cet été normand, la végétation, champêtre et modeste, s'était mise à fisonner pour le plus grand bonheur de la vue et de l'odorat.

En revenant sur les lieux début septembre, j'espérais bien revoir un peu de cette splendeur estivale, et découvrir de nouvelles espèces. Mais la technique m'avait précédée, je trouvais les fossés et les talus soigneusement élagués, comme coiffés en brosse d'un gazon ras et déserté...

#### UN TALUS CALCAIRE

Les quelques relevés effectués sur une année recensent une cinquantaine d'espèces différentes, mais n'y sont représentées ni les Graminées ni les Umbellifères ni toutes celles qui furent rebelles à mes tentatives de détermination ( Composées, Joncacées, ... ). La liste ci-contre, non exhaustive donc, mentionne les espèces florales dans leur ordre d'apparition sur les talus.

A la lecture de cette liste qui met en évidence le grand nombre de plantes calcicoles, il s'avère que ces talus, en particulier le TS, abritent une flore typique des milieux calcaires, ce que confirme la géologie de ce secteur du Perche. En effet, Momers et ses environs sont sur des calcaires jurassiques, offrant ainsi au botaniste quelques sites à végétation spécifique intéressante.

Deux espèces sont plus particulièrement remarquables car peu courantes : Polygale calcarae et Cucubalus baccifer. Le Perche semble être la limite Nord de l'aire de répartition de cette dernière espèce commune au demeurant dans la Sarthe. A notre connaissance, on ne la trouve pas dans le reste du département de l'Orne.

Du point de vue phytosociologique (2), ces talus se rattachent au Mesobromion, nom donné à l'alliance végétale que caractérise une haute pelouse dense sur calcaire, à nombreuses floraisons échelonnées, notamment des Orchidées (3).

Ceci est encore plus typique pour le TS. Le TN quant à lui montre une tendance à l'évolution vers un stade prairial plus mésophile, c'est-à-dire vivant sur sol moyennement humide.

Le TS est exposé à un éclaircissement plus long et plus intense que le TN, les écarts thermiques sont donc plus marqués, ce qui rend le substrat plus sec.

La plus grande sécheresse du sol du TS explique la différence sensible de nombre d'espèces recensées sur chaque talus : 41 espèces en ce qui concerne le TN, contre seulement 30 pour le TS. Sur place, on constate en outre un recouvrement moins dense sur le TS que sur le TN, toujours par suite de ces conditions plus sélectives.

Au carrefour de multiples facteurs ( sol, exposition, pentes, etc ), la flore de ces talus présente une richesse certaine. Cependant,

l'intérêt d'un talus ne se limite pas à sa végétation, c'est également le repaire d'une multitude de petites bêtes en tous genres ( insectes, Araignées,... ). Mais c'est une autre histoire, qu'il revient à un entomologiste de nous raconter...

(2) La phytosociologie est "l'étude de végétation, dans un périmètre défini, vue sous l'angle des associations végétales qui s'y sont constituées, en prenant en compte tous les facteurs écologiques : climatiques, édaphiques, biotiques. ( c'est-à-dire liés au sol ).

(3) cf. Guide des groupements végétaux de la région parisienne  
M. DOURNERIAS - SEDES



Cucubale  
*Cucubalus baccifer*



Véronique à feuilles de chêne  
*Veronica chamaedrys*



Polygale  
*Polygala calcarea*

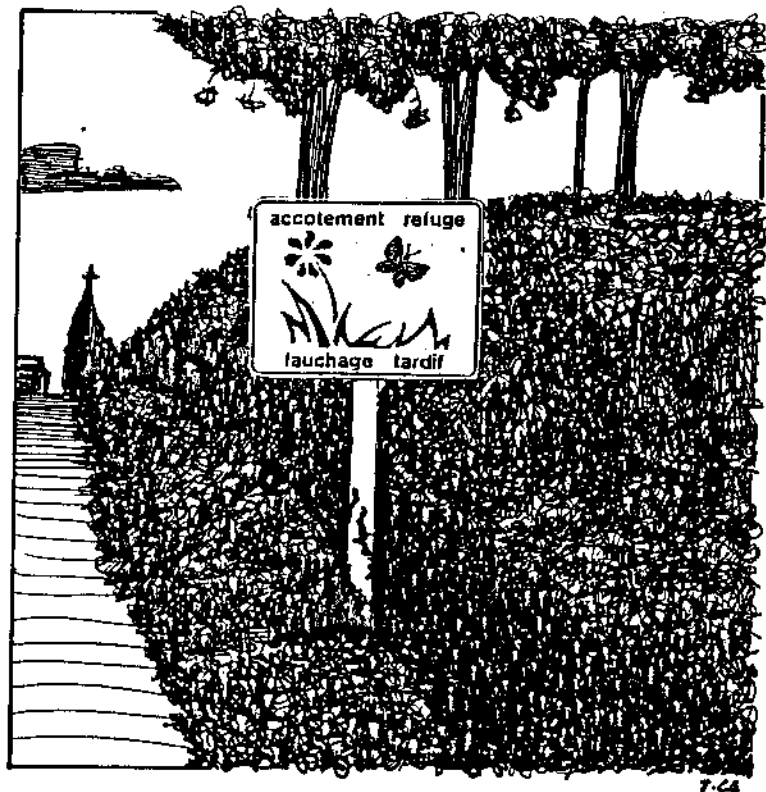


Clématite  
*Clematis vitalba*

Quelques espèces végétales présentes sur le talus.

TS	TN		CALCICOLE
X		Violette hérissée <i>Viola hirta</i>	X
X	X	Primevère officinale <i>Primula veris</i>	X
	X	Orpin reprise <i>Sedum telephium</i>	
	X	Renoncule ficulaire <i>Ranunculus ficaria</i>	
X	X	Gaillet croisette <i>Galium cruciata</i>	
X	X	Pissenlit <i>Taraxacum officinale</i>	
X	X	Trèfle des prés <i>Trifolium pratense</i>	
X	X	Pâquerette <i>Bellis perennis</i>	
X	X	Berce commune <i>Heraclium spondylium</i>	
X	X	Plantain lancéolé <i>Plantago lanceolata</i>	
X		Pimprenelle <i>Sanguisorba minor</i>	X
X	X	Véronique à feuilles de chêne <i>Veronica chamaedrys</i>	
X	X	Orchis pourpre <i>Orchis purpurea</i>	X
X		Ophrys araignée <i>Ophrys sphegodes</i>	X
X		Sauge des prés <i>Salvia pratensis</i>	X
	X	Gouet maculé <i>Arisaema maculatum</i>	
	X	Grande consoude <i>Symphytum officinale</i>	
	X	Listère à feuilles ovales <i>Listera ovata</i>	
X	X	Herbe à Robert <i>Geranium robertarium</i>	
	X	Aubépine monogyne <i>Crataegus monogyna</i>	
	X	Cytise <i>Laburnum anagyroides</i>	X
X	X	Renoncule bulbeuse <i>Ranunculus bulbosus</i>	
	X	Ortie dioïque <i>Urtica dioica</i>	
	X	Gaillet gratteron <i>Galium aparine</i>	
	X	Muscari à toupet <i>Muscari comosum</i>	
	X	Tamier commun <i>Tamus communis</i>	
	X	Brione dioïque <i>Bryonia dioica</i>	
X	X	Lotier corniculé <i>Lotus corniculatus</i>	

TS	TN		CALCICOLE
X		Polygala des terrains calcaires <i>Polygala calcarea</i>	X
X		Grande marguerite <i>Chrysanthemum leucanthemum</i>	
X		Genêt des teinturiers <i>Genista tinctoria</i>	X
X	X	Liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i>	
X	X	Origan commun <i>Origanum vulgare</i>	X
X	X	Achillée mille feuilles <i>Achillea millefolium</i>	
X		Eupatoire chanvrine <i>Eupatorium cannabinum</i>	
X	X	Ortie royale <i>Galeopsis tetrahit</i>	
X		Clématite <i>Clematis vitalba</i>	
	X	Tanaisie commune <i>Tanacetum vulgare</i>	
x		Menthe en épi <i>Mentha spicata</i>	
X	X	Herbe à mille trous <i>Hypericum perforatum</i>	
	X	Gaillet commun <i>Galium molugo</i>	
X	X	Gaillet jaune <i>Galium verum</i>	
	X	Crépide bisannuelle <i>Crepis biennis</i>	
	X	Sénécon Jacobée <i>Senecio jacobea</i>	
	X	Salsifi des prés <i>Tragopogon pratensis</i>	
	X	Mélicot officinal <i>Melilotus officinalis</i>	
	X	Vesce cracca <i>Vicia cracca</i>	
	X	Bugrane rampante <i>Ononis repens</i>	X
X	X	Knautie des champs <i>Knautia arvensis</i>	X
	X	Cucubale à baies <i>Cucubalus baccifer</i>	
X	X	Calament clinopode <i>Clinopodium vulgare</i>	
30	41		



UNE EXPERIENCE DE GESTION  
EXTENSIVE DANS LE PARC NATUREL  
REGIONAL DES VOSGES

Colloque 1989 CETE OUEST-EXTRAIT

La richesse écologique des abords routiers dans le département du Bas-Rhin a conduit le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et la Direction Départementale de l'Équipement à mettre progressivement en place une gestion extensive plus respectueuse. Voici les étapes de cette mise en place :

Prise en compte de la richesse des abords routiers par l'ensemble du personnel de la Subdivision de l'Équipement.

Cette première phase a été rendue possible par l'Inventaire réalisé par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et est indispensable car il n'y a pas de mise en place de gestion extensive des dépendances sans appropriation de ces espaces par le personnel depuis l'agent des travaux jusqu'au Subdivisionnaire.

La Direction Départementale de l'Équipement du BAS-RHIN a confié en 1987 au Conservatoire des Sites Alsaciens une étude intitulée :

" Les Accotements Routiers ; Gestion adaptée pour un espace refuge "

Cette étude sur toutes les Subdivisions du Département s'est prolongée en 1988 par une deuxième approche financée par le Ministère de l'environnement, devant aboutir à l'édition d'une plaquette informative et médiatique à l'usage tant des gestionnaires que des usagers quotidiens de nos routes. En 1987, mise en place des nouvelles pratiques sur certains axes.



En 1987, des panneaux routiers prévenant l'automobiliste que, sur ces axes, ne serait plus effectué qu'un fauchage tardif des emprises en dehors de la première passe de sécurité.

Lettre circulaire aux élus de la Subdivision en 1988, les informant de la généralisation de cette nouvelle politique. Seul un maire a formellement écrit son désaccord.

Plusieurs articles de presse locale ont relaté l'expérience au niveau départemental.

Les résultats de cette expérience originale sont encore partiels, mais prouvent déjà qu'une pratique écologique peut être compatible avec les nécessités de la sécurité routière et d'un entretien efficace des abords routiers. Il ne reste qu'à souhaiter que l'exemple de l'Est inspire l'Ouest à l'imiter. L'A.F.F.O. contactera le Conseil Général pour proposer un plan de gestion écologique des abords du domaine routier départemental.

LE HERISSON SORTIRA A PARTIR

DE 18 HEURES

• Annie GUERIN

FAIT DIVERS

Les Celtes, jadis, l'appelaient "l'effreux".

C'est vrai, son physique n'est pas des plus esthétiques. Le hérisson partageait la terre avec les mamouths et les rhinocéros laineux.

Lui a survécu. Mais cet insectivore glouton a trouvé une ennemie mortelle : L'AUTOMOBILE...

Il est un peu plus de 18 heures, Je m'en vais prendre l'air, sortir la chienne. Il pleut doucement, mais la pluie ne me gêne pas vraiment. La chienne flairé droit devant, puis lève le nez, elle sent quelque animal qui doit se cacher sous les buissons. Un lapin ? Un Mulot ? Non. Une boule brune qui pointe un nez court, mais effilé, se dirigeant vers la haie de noisetiers aux pieds desquels il escompte sans doute trouver de quoi se nourrir. A le voir évoluer, on jurerait un jouet mécanique, il avance comme sur des roues invisibles. Tranquille, flegmatique, mais opérationnel. Il vient sans doute de sortir de la cachette dans laquelle il a dormi toute la journée, confortablement roulé en boule dans les buissons.

En toute saison, le hérisson sort pareillement de son repaire aux alentours de 18 heures. Il ne tient pas compte de l'augmentation ou de la diminution de la durée du jour. Il a une fois pour toutes mis sa propre pendule à l'heure.

L'hiver, il dort; l'hibernation, une stratégie de conservation de l'énergie. Dès que la température se rafraîchit, le hérisson prépare ses arrières. Il construit, à l'intérieur d'un fourré de ronces et de broussailles un nid tout à fait étanche, petite cavité tapissée d'une épaisse couche de feuilles, afin de l'isoler du froid. Il s'y enroulera recroquevillé sur lui-même; la cape musculaire recouvrant son dos, rétrécit à tel point qu'à son réveil printanier, il lui faudra 3 à 5 heures pour retrouver une apparence normale. Sa température corporelle passe de 35 à 10° C, sa seule source d'énergie provient des masses graisseuses accumulées sous sa peau. Avant l'hiver, il lui faut manger le plus possible pour constituer cette réserve pouvant représenter 1/3 de son poids, 570 gr. en moyenne par an.

A son menu : vers, limaces, escargots, coléoptères; il se régale également de grenouilles, lézards, orvets, jeunes mulots... et des oeufs des oiseaux nichant à terre. En guise de dessert, il avale champignons ou fruits.

Pendant des milliers d'années la réaction du hérisson qui se roule en boule devant le danger a permis la survie de l'espèce face à ses ennemis naturels, d'ailleurs fort peu nombreux. Quelques grands hiboux, oiseaux de proie, et de téméraires blaireaux ou putois. Sa cuirasse de piquants représente une protection presque toujours efficace... Représentait... Jusqu'à ce que les hommes inventent une mécanique nommée automobile.



Le bord des routes, à la tombée de la nuit, semble l'attirer tout particulièrement. C'est bien normal : quand il fait chaud, de nombreux insectes viennent y rechercher la chaleur emmagasinée dans le bitume. Un magnifique réservoir de nourriture... et un piège mortel. Tout à ses ripailles, le hérisson oublie la prudence la plus élémentaire. Quand, dans un bruit d'enfer, le monstre mécanique surgit, il utilise la seule technique de défense qu'il connaît : il se hérisse. Ce qui bien sûr ne sert à rien face au monstre mécanique qui généralement ne ralentit même pas. Une véritable hécatombe contre laquelle personne ne se révolte.

Celui que j'observe subira-t'il le même sort ? Ce serait d'autant plus dommage qu'il a survécu pendant l'hiver. Il a dû m'entendre ou plutôt me sentir... L'odorat est, chez lui, le sens le plus développé et un liquide humidifie constamment ses délicates muqueuses nasales. Il baisse la tête, retousse le nez, incline ses piquants sur son front, puis se rétracte comme une huître. Il n'y a plus qu'une espèce de pelote d'épingles sur laquelle je me penche tout de même. Le puissant muscle peaussier aux fibres en forme d'anneaux qui, sous les piquants, le recouvre des pieds à la tête, se resserre et se referme hermétiquement. Un véritable oursin !

Ses parents se sont probablement rencontrés en avril, l'année dernière. Les travaux d'approche se font, chez les hérissons, selon les règles d'un savoir-vivre précis. Le mâle suit la femelle, à distance d'abord, puis de plus en plus près en trahissant son émoi par des halètements. Offusquée, elle le fuit, se retourne, le repousse à coups de piquants dans le nez en grognant de colère. Il se met à tourner autour en soufflant. Ce manège peut durer des heures, en une valse d'hésitation nommée "Carrousel des hérissons". Enfin la femelle finit par baisser sa garde, elle a la politesse de s'aplatir en relevant l'arrière-train... Mais ne s'attarde pas une fois les choses consommées !

Cinq à six semaines plus tard, naissent 5 à 7 petits dans un nid qu'elle a aménagé avec de la mousse et des feuilles, ou même dans un terrier de lapin inhabité soigneusement recouvert d'herbes sèches roulées en boule. Les petits naissent sans piquants, mais ceux-ci commencent à pousser dès le premier jour. Tout d'abord blancs et mous, ils s'étoffent progressivement de piquants bruns. Dès l'âge de 8 semaines, les petits sont autonomes, et c'est un soulagement pour leur mère qui les a allaités consciencieusement, au détriment parfois de sa propre santé.

S'ils sont nés avant juillet, ils auront des chances de survivre à leur premier hiver, mais pour ceux nés de portées tardives, l'hiver sera mortel : ils n'auront en effet pas le temps de constituer les réserves de graisse nécessaires à leur hibernation et périront, victimes du froid.

La petite boule brune hérissée a repris confiance. Prudemment, elle se déplie, se redresse et s'éloigne dignement, prête à reprendre le cours de ses activités. J'ai compris, je ne cherche plus à le suivre. Nos directions ne sont-elles pas différentes ? Il ne réclame rien, lui, sinon la liberté de vivre. Il disparaît sous les buissons, il a toute la nuit devant lui... Salut l'Affreux !

Je ne devais plus le revoir, sinon trois semaines plus tard, sur le bord de la route... Seulement quelques mètres plus loin.



*L'automobile, un nouveau prédateur ?*

## MASSACRE A LA VOITURE

LUC NOEL

### LES ANIMAUX AUSSI

Lourd bilan que celui des victimes animales écrasées quotidiennement sur nos routes : hérissons, mustélidés ( belettes, putois etc... ) blaireaux, lapins, lièvres etc.

Les passereaux ne sont pas épargnés non plus : les jeunes à l'envol sont les premières victimes des voitures tandis que leurs parents prennent également de gros risques en période de nourrissage en se hasardant près des routes. Mais ce sont les rapaces nocturnes qui hélas paient le plus les pots cassés, heurtant les pare-brise des voitures, attirés par la lueur des phares. Si les chouettes effraies et chevêches se raréfient c'est que la route y est pour beaucoup.

Il serait injuste d'oublier les reptiles et batraciens même s'ils sont mal aimés. A la nuit par temps de pluie, c'est par centaines, sans doute par milliers que grenouilles, crapauds, salamandres et tritons sont écrasés.

Par temps sec, vipères et couleuvres attirées par la chaleur de l'asphalte mais peu agiles sur ce matériau, finissent souvent de même.

S'il n'est pas toujours facile d'éviter ces animaux ( n'oublions pas que notre sécurité est prioritaire ) nous pouvons néanmoins faire un effort quand cela nous est possible. Alors, pour limiter le massacre, au volant levons le pied.

C'est un conseil de Prévention de l'Association Faune et Flore de l'Orne.

AU LONG DE LA HAIE

François RADIGUE

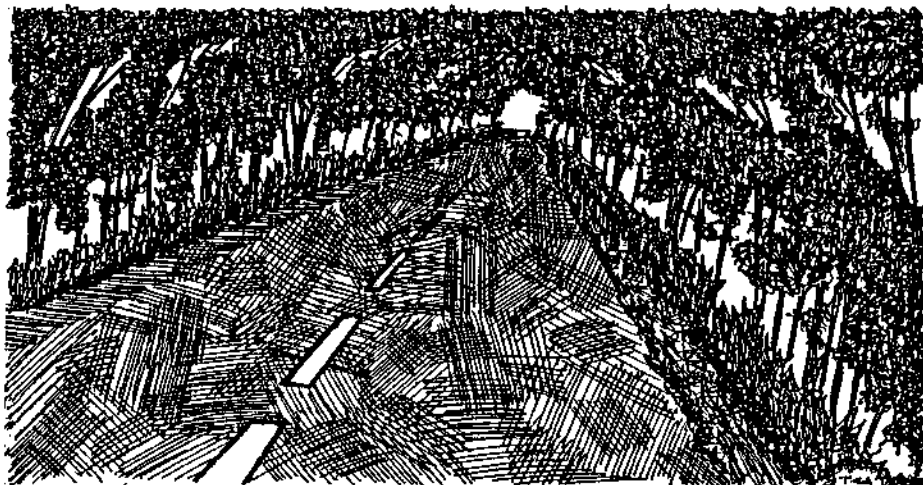
LES ENTREtenir POUR LES PRESERVER

Chaque année dans l'Orne de nombreux kilomètres de haies disparaissent parce que non "rentables" pour leurs propriétaires. C'est le Patrimoine naturel et l'image de marque de notre département qui risquent ainsi à moyen et long terme d'être remis en cause.

Le remède est simple : expliquer le rôle écologique, fondamental de la haie (1) - montrer qu'elle peut être source de profit pour son propriétaire lorsqu'elle est cultivée d'une certaine manière - et à partir de ce constat : replanter...

Le département de l'Orne a pris conscience de ce problème et a commencé d'agir, des aides financières substantielles (2) sont accordées aux replanteurs. Une personne employée par la Chambre départementale de l'Agriculture est spécialement affectée à cette tâche.

La haie des années à venir devra être rentable économiquement tout en conservant son rôle écologique primaire. En attendant, préservons nos vieilles haies et arrêtons le massacre déjà catastrophiquement aggravé par la Graphiose de l'Orme (*Ulmus campestris*) et hélas peut-être bientôt par le Feu bactérien implanté dans le Nord et le Sud Ouest de la France (3).



### Le cas des C.D.

Nous n'aborderons dans la suite de cet article que le problème des haies bordant les chemins départementaux et décrivons l'expérience intéressante qui a été menée en 1984 par le Conseil Général de l'Orne.

Les haies comme les chemins et les routes structurent le bocage ornais. La notion de bocage, de vie agricole bocagère et de l'équilibre qui en découle ne se comprennent et ne s'expliquent que grâce à la présence des haies autour des parcelles de cultures et de prairies. Le bocage correspond à un milieu paysager de grande qualité esthétique, qu'accompagne un écosystème particulièrement riche. Il est donc impératif de conserver les haies autour des terrains, même si au gré des remembrements la superficie moyenne des parcelles s'agrandit.

### Des avertissements... en vain.

Le chemin départemental ou C.D. dans le langage érotique des Services de l'Équipement fait parti du domaine public départemental, il appartient ainsi en propre aux habitants de l'Orne. La chaussée, les accotements, les fossés et les talus sont biens publics. Par contre la haie appartient au propriétaire du terrain limitrophe : il est libre de la conserver ou de la supprimer.

La présence ou l'absence d'une haie le long des chemins départementaux résulte donc exclusivement du bon vouloir des propriétaires privés. L'élagage et la taille sont à la charge du propriétaire : cependant le Service de l'Équipement peut exiger pour le compte du département, l'exécution de cet entretien. En effet l'article 68 de l'arrêté préfectoral du 14 mars 1968 stipule que : "les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires et fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du C.D. ne fasse aucune saillie sur celui-ci". C'est ainsi que chaque année jusqu'en 1984, pour sauvegarder la sécurité de la circulation automobile, des milliers d'avertissements étaient envoyés par les Subdivisions de l'Équipement aux propriétaires, afin qu'ils procèdent, dans un délai imposé, à la taille de leurs haies.

Ces avertissements étaient mal perçus et entraînaient de plus en plus fréquemment des arrachages afin de ne plus avoir à subir les injonctions de l'Administration. En continuant de cette manière il était certain que les haies auraient disparu à brève échéance.

#### 1984 - L'Intervention du Conseil Général.

C'est sous la pression des maires et des propriétaires qui s'étonnaient que les Services de l'Équipement ne procèdent pas eux-mêmes à l'entretien des haies, que le Conseil Général de l'Orne a décidé de confier ce travail au gestionnaire des routes. Il est vrai que dans certains cantons, pour des raisons "mystérieuses" ces travaux étaient déjà effectués par les agents des Subdivisions. Cependant les élus des cantons n'ont pas déchargé complètement les propriétaires puisque en 1984 le Conseil Général a décidé que l'élagage ne sera réalisé par l'Équipement qu'une année sur deux et cela sur une hauteur de trois mètres seulement ( distance maximum atteinte par les épareuses mécaniques ). Les haies de grande hauteur nécessitant des interventions manuelles, notamment la coupe de grosses branches ne sont donc pas prise en compte.

Depuis, un crédit spécifique d'un montant de 500 000 francs est débloqué tous les 2 ans par le Conseil Général, même si cette somme est insuffisante ( 800 000 francs sont nécessaires selon l'Équipement ). Il nous semble intéressant de financer l'entretien de la végétation aux bords des C.D. sur les deniers publics. Comme nous l'avons vu plus haut le réseau de haies, élément du paysage départemental, représente un bien commun : celui-ci est menacé parce que les propriétaires et les fermiers ne supportent plus ( sauf quelques-uns ) cette obligation d'entretien. Il nous semble donc normal que chacun participe à sa conservation, même si l'on peut contester et s'étonner de l'attitude d'abandon de la part de certains agriculteurs vis-à-vis de leur propre patrimoine .

#### Taille mécanique : heurs et malheurs de 2 500 km de haies.

Un point subsiste cependant : la qualité de l'élagage mécanique est en effet contestée par le public. La haie déchiquetée par les engins constitue un spectacle affligeant d'un point de vue esthétique : celle-ci donne plus l'impression d'avoir été abîmée qu'entretenue. Mais plus grave, ces interventions sont surtout dangereuses d'un point de vue écologique, les extrémités des branches broyées et éclatées favorisent la contamination des végétaux par les différentes maladies spécifiques aux arbres et arbustes.

C'est un risque important à une époque où différents vecteurs pathogènes ( champignons, bactéries... ) se propagent plus facilement du fait de transplantations artificielles massives de végétaux sur des distances importantes.

Ne rêvons pas ! L'entretien manuel effectué par le "cantonnier" disparaîtra d'ici quelques années, la taille sera obligatoirement réalisée à l'aide d'épareuses et d'élagueuses motorisées. En réalité ce n'est pas tellement l'aspect mécanique du traitement qui est à mettre en cause (4) mais bien plutôt la fréquence des interventions. Une haie brusquement taillée avec un engin mécanique après trois, quatre ou cinq années d'abandon donnera toujours un résultat regrettable. Il est nécessaire de procéder à un élagage annuel afin d'obtenir un résultat satisfaisant. Le choix actuel du Conseil Général de ne pourvoir qu'une année sur deux à ces travaux est regrettable et constitue donc un recul par rapport à la situation antérieure à 1984 qui imposait aux riverains des interventions annuelles.

L'enveloppe financière allouée par le département devra donc être augmentée afin de permettre la réalisation d'une taille annuelle sur les 2 500 km de haies bordant les routes départementales, ainsi les branches coupées plus fréquemment auront un diamètre faible et la coupe sera franche et propre.

#### A quand les S.I.E.G.H. ?

Le sort réservé à la haie dans l'Orne n'est peut-être pas désespéré pourvu que l'on se donne les moyens financiers et technologiques suffisants. L'expérience menée sur le réseau des chemins départementaux est intéressante et nous émettons le souhait de la voir un jour adoptée pour le réseau des voies communales et chemins ruraux. Pourquoi ne pas imaginer, au même titre qu'il existe des Syndicats intercommunaux de voirie ou de ramassage des ordures ménagères, la création de SYNDICATS INTERCOMMUNAUX D'ENTRETIEN et de GESTION des HAIES financés par l'ensemble de la population, c'est à l'aube de la nouvelle année notre vœu le plus cher.

(1) La haie : brise vent, protection des animaux domestiques et des cultures contre les intempéries : protection contre l'érosion des terres : elle permet la rétention d'eau en période sèche, abri privilégié de la faune et de la flore sauvages notamment du gibier, récolte de fruits sauvages ( ou cultivés ) noisettes, châtaignes, noix, baies comestibles, etc...

(2) Se renseigner auprès de M. MAUPAY Chambre d'Agriculture de l'Orne. Tél : 33 ,29.37.55.

(3) Le feu bactérien est dû à une bactérie qui s'attaque à la famille des rosacées : pommiers, poiriers, aubépines, sorbier, etc...

(4) Il est à noter que la technologie des engins d'élagage fait continuellement des progrès et des innovations sont encore à espérer.



Dans l'Orne, le Cornouiller sanguin ( *Cornus sanguinea* ) est une espèce courante de la haie.



SUR CERTAINS TALUS, LA FLORE EST EXCEPTIONNELLE.  
EN CAS DE DOUTE, ABSTENEZ-VOUS DE CUEILLETTE ABUSIVE.  
VOUS SAUVEREZ AINSI DES PLANTES QUI  
SONT PEUT-ETRE RARES.



Les illustrations sont de :

- Thierry CAMUS: couverture, p.4, p.5, p.12, p.30, p.35, p.42.
- Antoine CATARD: p.38.
- Evelyne MOINET: p.11, p.21, p.22, p.27, p.46, p.47.